



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX REDACTIONS

**MICROS TENDUS SUITE A LA REUNION AVEC LA FILIERE BETTERAVE POUR
PRESENTER UN PLAN D' ACTIONS EN REPONSE A LA DECISION DE LA COUR DE
JUSTICE DE L' UNION EUROPEENNE**

Paris, le 08 février 2023

En réponse à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'utilisation des néonicotinoïdes pour les semences,

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, **réunira les professionnels de la filière betterave demain matin pour présenter un plan d'actions.**

A l'issue de cette réunion, le ministre fera un micros tendus.

Jeudi 09 février 2023 à 13h45 (horaire approximatif)
au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,
78 rue de Varenne 75007 Paris

**Accréditations obligatoires auprès du service de presse du ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire:**

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr